



Un projet d'accord toxique !

La CFE-CGC refuse de signer le projet d'accord validé par la CFDT et FO.

Le texte proposé par le Medef :

- ✓ accepte le passage de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans pour le taux plein... un motif de blocage pour certains, il y a quelques mois seulement.
- ✓ refuse toute nouvelle hausse des cotisations, ce qui conduit inéluctablement à un affaiblissement programmé des pensions de retraite du privé.
- ✓ pénalise les retraites AGIRC en les spoliant de 7,4 milliards d'euros d'ici à 2030 par une moindre revalorisation du point (0,41 % au lieu de 2,11 % sur 2011). L'égalitarisme primaire des signataires porte atteinte à notre modèle social.
- ✓ plafonne les majorations pour enfants à 1 000 euros par an à l'AGIRC et à l'ARRCO. Une nouvelle injustice pour l'encadrement.
- ✓ bloque les majorations AGIRC à 10 % pour 3 enfants et plus, pour les points acquis à compter du 1^{er} janvier 2012. Les familles nombreuses apprécieront !
- ✓ valorise la poursuite de l'AGFF jusqu'en 2018. Jeu de dupes pour ceux qui font semblant de croire qu'elle n'aurait pas été prolongée de toutes façons.

Qui peut accepter un accord comme celui-ci, à part ceux qui veulent détruire l'AGIRC en nous jetant dans les griffes des assureurs privés ?

AGIRC = cadres + agents de maîtrise + techniciens et assimilés

Contact

Toutes les propositions sur www.cfecgc.org